

FORMATION LAURÉATS CRPE / 2022-2023

MI-TEMPS SUR POSTE DEVANT ELEVES ET MI-TEMPS A L'INSTITUT

Les attendus de la formation sont définis ainsi par la maquette universitaire de ce DU :

a. Les attendus généraux

En s'adossant sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini par l'arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013 (publié au Bulletin officiel du 25 juillet 2013) et le cadre national fixant les formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » modifié par les arrêtés du 28 mai 2019 et du 24 juillet 2020 articulés autour de 3 axes :

- le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
- le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel,

La formation dispensée doit permettre aux personnes formées d'atteindre au minimum le niveau 2 de l'ensemble des attendus.

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

b. Attendus du parcours professeur des écoles

En fin de formation, il sera attendu que le professeur stagiaire soit capable de :

- Inscrire son action dans le projet de l'école et dans le respect du cadre réglementaire de l'école
- Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques et au regard du caractère propre de l'Enseignement catholique
- Maîtriser et utiliser les outils des technologies de l'information et de la communication
- Concevoir, préparer et organiser de situations d'apprentissage dans les disciplines à enseigner à l'école primaire à partir des programmes officiels tenant compte de la diversité des élèves
- Mettre en œuvre et évaluer des situations d'apprentissage
- Animer et gérer un groupe d'élèves
- Coopérer au sein d'une équipe éducative (chef d'établissement, autres enseignants, personnels éducatifs...)
- Coopérer avec les partenaires de l'école et, en particulier, avec les parents

Formation structurée par trois blocs

Bloc A « enseignant acteur de la communauté éducative et de l'Institution »,

Bloc B « Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages »

Bloc C « Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel ».

Programmation prévisionnelle de cette année de formation

Bloc A : à distance en synchrone ou asynchrone,

Bloc B : en présence à l'IND-E,

Bloc C : en présence au sein de l'ISFEC de rattachement du diocèse d'exercice de temps de classe devant élèves (IND-E pour le 49-53-72, IMA pour le 85, ISO pour le 44 et ISFEC Saint Martin pour toute la région Centre Val de Loire).

Les validations de chacun des blocs reposeront sur une évaluation des compétences et seront pilotées par :

Bloc A : ISFEC Saint Martin,

Bloc B : IND-E

Bloc C : chacun des 4 ISFEC.

L'avis pris en compte pour titularisation en fin de parcours de formation sera émis par l'ISFEC de rattachement du diocèse d'exercice devant élèves.